

LE COMMERCE FRANÇAIS DE LA BANANE EN 1950

Le marché bananier métropolitain est saturé, il y a surproduction. Voilà ce que l'on entend dire trop souvent. Nous pensons, comme nous l'avons toujours exprimé, que le point de saturation n'est pas encore atteint. Cela pour plusieurs raisons :

La banane est un fruit démocratique prisé de la ménagère ; outre son attrait d'exotisme, il est d'une consommation pratique et propre.

L'absence de propagande. Pourtant, c'est grâce à elle que la consommation s'est développée dans les années 20 et au début des années 30. Le slogan « Une banane vaut un beefsteak » de l'époque, est encore d'actualité.

Une organisation rationnelle, une étude et un plan de distribution du marché augmenteraient les débouchés. Nous connaissons des régions de France où la banane atteint au détail des prix plaçant ce fruit au niveau des fruits « de luxe ». Dans d'autres, malgré le service rendu par les tickets de rationnement qui ont fait connaître ou incité les consommateurs à acheter les produits rationnés, on ne trouve pas ces fruits comme il serait souhaitable.

Le manque de qualité de certains fruits, surtout les « peaux de bananes » est préjudiciable à tous, et la maturation imparfaite des fruits mis à la disposition du consommateur.

L'aspect spéculatif et l'absence d'une politique rationnelle des prix, surtout au détail, le manque de coordination du trafic entre les différents pays producteurs, les Compagnies de Navigation, Exportateurs et Importateurs.

La régression de la production mondiale, principalement du fait des maladies.

Enfin, n'oublions pas que nous avons importé avant guerre, en 1932, 224.550 t. brut, dont 12,17 % des territoires de l'Union française, soit une consommation de 5 kg 3 brute.

En 1950, cette consommation brute, supérieure à la consommation réelle, comme nous l'étudierons plus loin, est de 4 kg 993 pour une population de 41.500.000 habitants (estimation, le dernier recensement en 1946 indiquait 40.518.884 habitants). En se basant sur ce dernier chiffre, sans tenir compte de l'accroissement de la population enfantine et de la tendance à l'augmentation de la consommation de ce fruit, pour consommer autant qu'en 1932, il faudrait importer 222.647 t. de bananes.

Nous n'avons pas encore atteint ce tonnage qu'il ne faut pas considérer comme un plafond. A notre avis, la consommation peut facilement s'élever aux environs de 250.000 t. brutes.

Exportations.

L'étude des exportations bananières des territoires de l'Union Française montre que ce chiffre, grâce à l'effort des producteurs, peut être atteint. Mais surtout, elle indique l'évolution et fait ressortir le facteur nouveau qu'est l'exportation vers l'étranger, inexistant avant guerre.

Les exportations brutes totales de nos territoires se sont élevées en 1950 à 255.902 t., se composant comme suit :

	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Afrique.....			119.593
A. O. F.		70.538	
Côte d'Ivoire....	20.264		
Guinée.....	50.274		
Cameroun.....		49.055	
Antilles.....			136.308
Guadeloupe....		66.476	
Martinique.....		69.832	
Total.....			255.901

Les pourcentages d'augmentation par rapport à l'avant-guerre et à l'année 1949 sont respectivement de :

	1938	1948	1949
Afrique.....	+ 32,4	+ 39,8	
A. O. F.	+ 8,3	+ 24,7	
Côte d'Ivoire....	+ 65,1	+ 30,7	
Guinée.....	- 4,9	+ 22,5	+ 4,9
Cameroun.....	+ 95,1	+ 69,1	+ 48
Antilles.....	+ 60,9	+ 60,5	+ 40,3
Guadeloupe....	+ 32,2	+ 28	
Martinique.....	+102,9	+111,7	+ 57,7
Total.....	+ 41,8	+ 50,1	

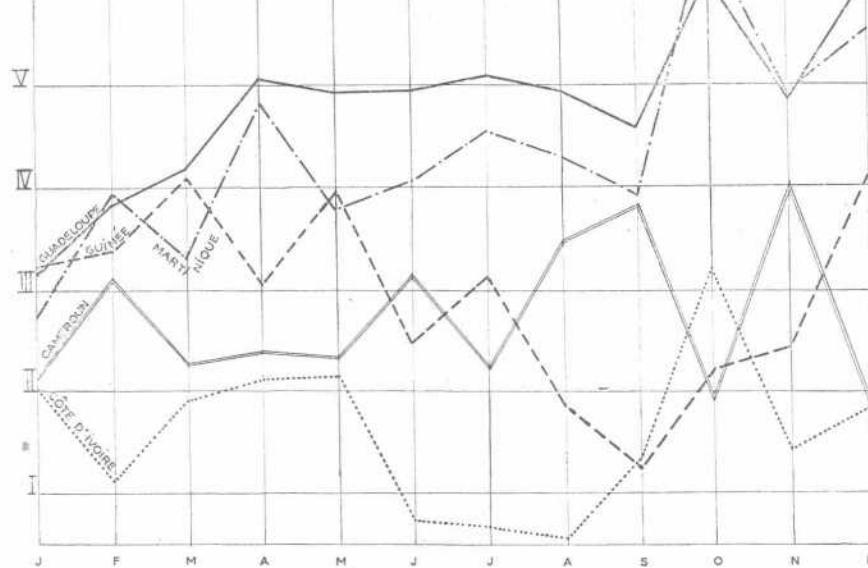
Les exportations à destination de l'étranger se sont élevées à 42.297.028, soit 16,5 % des exportations totales, à savoir :

A. Par territoire.

	en t.	% PAR RAPPORT	
		aux exp. totales 1950	aux exp. totales chaque territoire
Afrique.....	25.427	10,1	22,2
Côte d'Ivoire....	1.108	0,4	5,5
Guinée.....	10.057	4	20
Cameroun.....	14.262	5,7	32,2
Antilles.....	16.869	7,5	13,8
Guadeloupe....	2.994	1,2	4,5
Martinique.....	13.875	6,3	

VI m. 500.000 tonnes

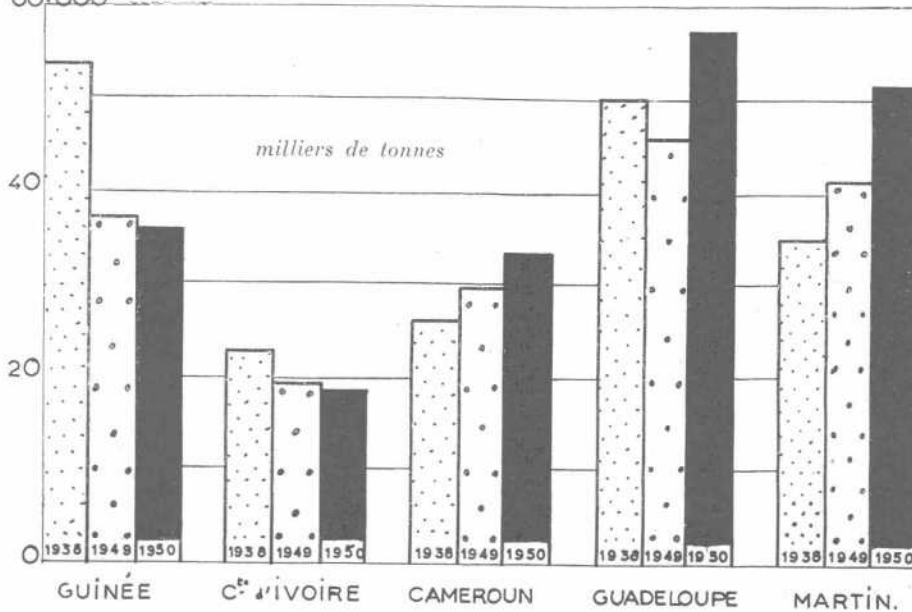
VI millions



En haut : Production mensuelle de bananes pour 1950 en Guinée, Côte d'Ivoire, Cameroun, Guadeloupe, Martinique (en tonnes).

Au centre : Comparaison des productions bananières de 1938, 1949 et 1950 (en milliers de tonnes).

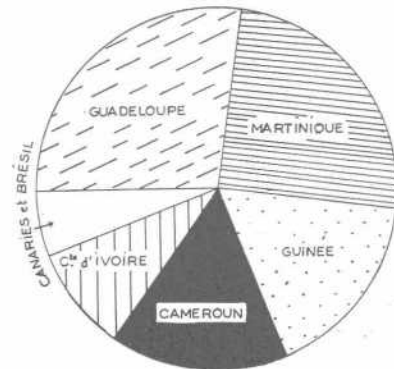
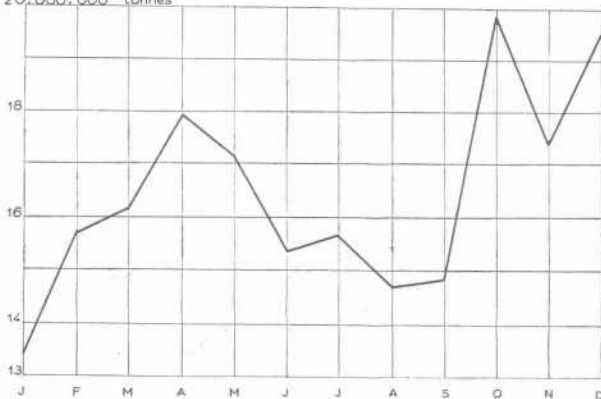
60.000



En bas, à gauche : Importations mensuelles de bananes en France en 1931 (en tonnes).

En bas, à droite : Provenance des importations françaises de bananes en 1950.

20.000.000 tonnes



B. Par destination (en tonnes).

	ALLEMAGNE	IRLANDE	ITALIE	NORVÈGE	SUÈDE
<i>Afrique</i>	15.778	—	888	804	7.954
Côte d'Ivoire.....	—	—	400	—	708
Guinée	9.568	—	(1) 488	—	—
Cameroun	6.210	—	—	804	7.246
<i>Antilles</i>	13.949	1.149	—	—	1.771
Guadeloupe	986	1.149	—	—	859
Martinique	12.963	—	—	—	912
Total	29.727	1.149	888	804	9.726

(1) Une grosse partie de ce tonnage débarqué à Gênes a été importée en France.

En 1949, les exportations sur l'étranger ne s'étaient élevées qu'aux environs de 15.000 t.

Le tableau n° 1 montre comment se sont réparties mensuellement les exportations de nos territoires.

Il est à noter que dans les exportations de la Guinée et de la

Côte d'Ivoire sont également compris les tonnages destinés à d'autres territoires de l'Union française que la Métropole, à savoir :

GUINÉE : 912 t. sur Dakar, 4.995 t. 618 sur l'Afrique du Nord en majorité sur l'Algérie.

TABLEAU I

	COTE D'IVOIRE		GUINÉE		CAMEROUN		GUADELOUPE		MARTINIQUE	
	Nombre de régimes	Poids en tonnes	Nombre de régimes	Poids en tonnes	Nombre de régimes	Poids en tonnes	Nombre de régimes	Poids en tonnes	Nombre de régimes	Poids en tonnes
J	a	b) 2.200	a	6.412	197.777	4.471	413.428	5.718	390.406	6.161
F	a	2.020	321.386	4.807	226.757	4.580	344.106	5.727	390.890	4.876
M	a	1.900	320.944	5.127	229.017	4.619	464.735	6.135	446.367	5.595
A	a	2.400	274.355	4.358	185.518	3.395	479.873	5.249	321.314	4.104
M	a	1.900	266.564	4.126	187.513	3.091	445.579	4.967	315.710	4.026
J	a	900	253.012	3.731	123.906	1.856	450.630	5.734	448.622	5.413 (1)
J	a	560	157.900	2.234	178.415	2.506	442.334	5.748	383.708	4.678 (2)
A	93.692	1.225	132.610	1.926	111.945	1.719	415.935	5.163	504.875	7.432
S	113.213	1.614	187.238	2.639	188.498	3.254	492.343	6.098	497.295	7.281
O	163.753	2.337	266.604	4.256	285.018	5.599	472.419	5.809	499.233	6.951
N	154.636	2.160	317.634	5.339	326.585	4.632	326.598	4.099	495.656	7.136
D	94.675	1.219	a	5.614	343.502	4.865	395.970	5.141	411.125	5.037
	1.496.432	20.264	a	50.274	2.394.461	44.232	5.143.650	66.476		

a) Pas de renseignements.

b) Chiffres arrondis.

(1) Non compris le tonnage d'un navire sur l'Allemagne de l'ordre de 900 t.

(2) Non compris le tonnage d'un navire sur la Suède de l'ordre de 300 t.

Importations.

En 1950, la France a importé 207.250 t. de bananes frai-

ches. 95,20 % de ces importations provenaient des territoires de l'Union française avec 197.295 t. à savoir :

PAR PROVENANCE				% DES IMPORTATIONS DE CHAQUE TERRITOIRE PAR RAPPORT AU	
				TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL UNION FRANÇAISE
<i>Afrique</i>			87.661	42,3	44,4
A. O. F.		54.488		26,3	27,6
Côte d'Ivoire.....	19.140			9,2	9,7
Guinée.....	35.347			17	17,9
Cameroun.....		33.173		16	16,8
<i>Antilles</i>			109.633	52,9	55,6
Guadeloupe	57.604			27,8	29,2
Martinique	52.029			25,1	26,4

Avant guerre, nous n'importons plus de bananes étrangères depuis 1937. Aussi est-il intéressant de comparer avec l'année 1938. Cette comparaison ainsi que celle des importations de 1948 et 1949 montrera l'évolution du commerce de chaque territoire sur le marché métropolitain.

POURCENTAGE DES IMPORTATIONS 1950
DE CHAQUE TERRITOIRE PAR RAPPORT AUX ANNÉES

	1938	1948	1949
<i>Afrique</i>	— 1,1	+17,6	+ 1,6
A. O. F.	—17,2	+13,7	— 3,6
Côte d'Ivoire	a	+25,3	— 2,7
Guinée	a	+ 8,3	— 4
Cameroun	+45,7	+24,6	+11,5
<i>Antilles</i>	+23,3	+37	+25,1
Guadeloupe	+11,5	+18,6	+26,6
Martinique	+39,6	+65,4	+24,6
Total	+11,1	+34,1	+13,5

a) Pas de renseignements.

A l'examen de ces tableaux, on s'aperçoit que l'A. O. F. est en régression aussi bien pour ses exportations que pour ses importations. Sa part dans nos importations n'est plus que de 27 % contre 37 % avant guerre.

Par contre, pour l'Afrique, malgré la part du Cameroun, en augmentation de 45,7 %, l'ensemble de ces territoires représente moins de la moitié des importations, ce qui était avant guerre. Elle est en diminution de plus de 5 %.

Les importations antillaises représentent plus de la moitié. Elles sont en augmentation de 6 % par rapport à l'avant-guerre, ce, malgré un tonnage d'exportation sur l'étranger, supérieur à celui de l'A. O. F., mais inférieur de 9.000 t. à celui de l'Afrique. Le Cameroun à lui seul exporte presque autant que les Antilles réunies.

On s'aperçoit donc d'après les importations et les exportations que l'effort de production a surtout eu lieu en Martinique et au Cameroun, alors que, seul de nos territoires, la Guinée est nettement en régression du point de vue quantitatif.

Le tableau II suivant montre quelles ont été les importations mensuelles de chacun de nos territoires d'Outre-Mer :

TABLEAU II

	COTE D'IVOIRE (1)	GUINÉE (1)	CAMEROUN (2)	GADELOUPE (2)	MARTINIQUE (2)
J	2.028	3.246	2.152	3.182	2.748
F	1.199	3.396	3.172	3.825	3.928
M	1.932	4.088	2.284	4.195	3.622
A	2.103	3.062	2.860	5.073	4.838
M	2.126	3.967	2.337	4.936	3.794
J	743	2.509	3.154	4.938	4.045
J	684	3.124	2.237	5.098	4.545
A	584	1.855	3.436	4.915	3.795
S	1.310	1.252	3.780	4.629	3.382
O	3.217	2.245	1.817	6.082	6.517
N	1.423	2.446	4.021	4.651	4.785
D	1.785	4.152	1.918	6.075	5.565
	19.140	35.347	33.173	57.604	52.029

(1) Poids connaissance.

(2) Poids reconnu à l'arrivée.

Ce tableau II, établi navire par navire d'après les renseignements des Compagnies de Navigation que nous remercions, demande quelques explications.

En le comparant à celui des exportations, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a un décalage non seulement au début et à la fin de l'année mais chaque mois entre les dates de départ et d'arrivée des navires bananiers.

D'autre part, ces tonnages sont exprimés en poids brut de fruits importés, sauf pour le Cameroun qui voyage en vrac nu.

Ils comprennent les tonnages de fruits avariés, le poids des emballages et ne tiennent pas compte de la dessiccation normale en cours de voyage pour la Guinée et la Côte d'Ivoire.

Pour avoir une idée approximative de ce qu'a été l'importation nette il faut tenir compte de ces données.

Si l'on considère que la dessiccation moyenne pour l'A. O. F. est de l'ordre de 2 % au maximum, il ne faut pas oublier que les producteurs guinéens utilisent en majorité la bonne pratique de marquer leurs régimes au kilo inférieur. Les tonnages que nous avons indiqués sont ceux des manifestes départ Union française. Le poids approximatif arrivée ne serait donc plus que de 53.798 t. De ce poids, il faut encore déduire l'emballage qui représente environ 14 %, ce qui ne ferait plus qu'une importation nette de 45.992 t.

Mais certaines cargaisons sont arrivées en avaries partielles. On peut estimer à environ 1.500 t. au maximum celles-ci, sur lesquelles au moins 2/3 proviennent de fruits venant de Côte d'Ivoire, ce qui ferait pour l'A. O. F. une importation nette de l'ordre de 44.400 t.

Pour le Cameroun, le tonnage indiqué est celui réellement reçu et vendu.

Pour les Antilles, les tonnages mentionnés sont ceux arrivés port français, compte tenu de la dessiccation. Le poids moyen des tares de l'année, établi à l'arrivée pour la facturation est d'environ 1 kg 200 pour les régimes en provenance de la Marti-

nique et de plus d'un kilo pour la Guadeloupe : ce qui fait moins de 9 % de tare pour les emballages. Nous nous baserons donc sur ce pourcentage, soit 9.867 t. pour les Antilles.

Il y a eu 4.500 t. arrivées avariées, soit une importation nette de 95.266 t.

On peut donc dire que les importations nettes se sont élevées approximativement pour la seule Union française, en chiffres arrondis, à :

Cameroun.....	33.200 t.
Côte d'Ivoire.....	15.000 t.
Guadeloupe.....	51.100 t.
Guinée.....	29.200 t.
Martinique.....	44.600 t.
	<u>173.100 t.</u>

Ce tonnage serait à peu près le tonnage net importé, mais il ne correspond pas au tonnage mis à la disposition du consommateur. En effet, il faut tenir compte des déchets de mûrisserie. On peut déjà fixer la perte du tronc et la freinte de mûrissement à 12 % (1), ce qui ferait un tonnage d'environ 148.000 t. D'après ce chiffre, la consommation maximum par tête d'habitant, en prenant une population de 41.500.000 habitants, est de 3 kg 500, alors que si l'on se base sur l'importation brute, la consommation de 1950 a été de 4 kg 75/4 de bananes en provenance de l'Union française. Donc, pour arriver à une consommation nettement supérieure, on peut facilement importer plus

(1) Nous pensons que ce pourcentage est inférieur à la réalité, car nous ne comptons pas les pertes en cours de transport, les pertes chez le mûrisseur et le détaillant, dues à l'état sanitaire du fruit, à celui de certaines mûrisseries, au gel, etc. Nous pensons que le pourcentage le plus près de la réalité serait 16 % minimum. D'ailleurs, pour les fruits métropolitains entre la production et l'assiette du consommateur, on compte pour diverses raisons une perte de 30 %.

TABLEAU III

	GUINÉE				CÔTE D'IVOIRE			
	Poids en tonnes	Valeur en francs	Nombre de navires	Cours moyen (1)	Poids en tonne en tonnes	Valeur en francs	Nombre de navires	Cours moyen (2)
J	3.246	225.831.797	7	69.56	2.028	141.272.657	6	69.65
F	3.396	265.592.727	6	78.20	1.199	88.785.812	5	74
M	4.088	401.863.010	8	98.28	1.932	192.344.182	4	99.52
A	3.062	230.105.347	5	94.82	2.103	209.489.665	4	99.60
M	3.967	303.919.992	9	76.60	2.126	167.454.440	4	78.73
J	2.509	213.333.827	5	85.02	743	68.334.750	2	91.89
J	3.124	201.550.000	5	79.60	684	35.680.000	1	80
A	1.855	103.231.275	4	55.62	584	27.771.255	1	47.50
S	1.252	117.188.845	5	93.59	1.310	105.835.550	3	80.78
O	2.245	195.358.502	6	87	3.217	236.504.210	5	73.49
N	2.446	181.585.195	6	74.22	1.423	108.079.072	3	75.92
D	4.152	193.628.312	7	46.62	1.785	105.397.910	3	59.01
	<u>35.347</u>	<u>2.643.193.852</u>	<u>73</u>	<u>77.47</u>	<u>19.140</u>	<u>1.486.949.505</u>	<u>41</u>	<u>78.66</u>

	CAMEROUN				MARTINIQUE			
	Poids en tonnes	Valeur en francs	Nombre de navires	Cours moyen (3)	Poids en tonnes	Valeur en francs	Nombre de navires	Cours moyen (2)
J	2.152	139.936.550	2	65	2.645	170.304.925	3	64.37
F	3.172	217.026.805	3	68.40	3.809	290.621.937	4	76.29
M	2.284	205.506.165	2	89.96	3.552	350.879.217	4	98.76
A	2.860	262.553.785	3	91.79	4.820	447.728.617	5	92.87
M	2.337	186.686.845	3	79.86	3.785	219.379.177	3	57.95
J	3.154	246.664.163	4	78.19	4.031	292.729.837	4	97.40
J	2.237	160.745.265	4	71.85	4.489	358.752.450	5	79.91
A	3.436	185.086.790	5	53.86	3.398	223.597.590	4	65.79
S	3.780	253.554.736	5	67.06	3.392	276.914.737	4	81.63
O	1.817	127.258.460	2	70	5.075	352.077.435	7	69.36
N	4.021	219.017.451	4	54.46	4.679	261.223.630	5	55.82
D	1.918	74.612.490	2	38.89	5.356	223.931.102	6	41.80
	33.173	2.278.649.505	39	68.68	49.036	3.792.071.750	54	77.33

GUADELOUPE

	Poids en t.	Valeur en fr.	Nbre navires	Cours moyen (2)
J	3.102	195.744.505	3	63.09
F	3.608	274.327.575	4	76.03
M	3.980	395.705.597	4	99.41
A	5.065	490.313.182	5	96.80
M	4.921	376.369.415	5	76.47
J	4.913	437.636.535	5	89.07
J	5.085	389.040.985	5	76.50
A	4.888	312.081.332	5	63.84
S	4.453	344.222.307	5	77.28
O	5.896	466.003.335	6	79.03
N	4.542	245.581.790	5	54.05
D	5.719	247.274.400	6	44.04
	56.176	4.174.300.960	58	74.30

(1) Calculé sur le poids brut sans tenir compte des avaries ni de la dessiccation.

(2) Calculé sur le poids brut reconnu à l'arrivée compte tenu des avaries par bateau.

(3) Tonnage net reconnu à l'arrivée.

de bananes, tout en améliorant leur qualité, et les moyens de transport, sans risque de surproduction immédiate, à moins de pratiquer volontairement le malthusianisme économique au détriment du consommateur, ce qui serait sans doute à l'avantage des autres fruits.

Pour mieux donner une idée de ce qu'a été le commerce bananier à la Métropole en 1950, nous avons établi le cours moyen par mois d'après le tonnage et le cours moyen à quai arrivée de chaque navire. Le tableau III montre mensuellement les importations en tonnage, en valeur et le cours moyen.

D'après ce tableau III, on voit que ce seul commerce avec nos territoires producteurs, représente plus de 14 millions de francs, soit 5 % de toutes nos importations en provenance de l'Union française.

Le prix moyen annuel par territoire est en régression sur celui de 1949 :

	1949	% DE RÉGRESSION
Cameroun	75	8 %
Côte d'Ivoire	81	3 %
Guadeloupe	83	10 %
Guinée	88	12 %
Martinique	81,5	5 %

Mais si le pourcentage de diminution paraît important, n'oublions pas qu'au cours de l'année 1950, comparativement à l'année précédente, tous les produits agricoles, principalement les fruits et légumes, ont diminué. Ceci n'est pas propre aux bananes.

A l'examen des tableaux III, on constate que le mois de mai n'a pas été un bon mois de vente, contrairement à l'habitude. Le total général importé est pourtant le tonnage record de l'année, le second par importance étant avril, exactement comme avant guerre. (Le tonnage en provenance de l'Union française est inférieur.)

Le graphique suivant montre mieux la comparaison entre les tonnages mensuels importés de l'Union française, de diverses provenances, en 1950 et ceux de 1938.

Malgré la présence des fruits métropolitains, le mois de juillet est assez bon en ce qui concerne la vente. Ce fut le cas cette année. En août par contre, les cours se sont toujours effondrés : mais cette année, septembre a été très bon, malgré un tonnage en augmentation, alors qu'antérieurement, du fait de la campagne du raisin, c'est toujours le contraire qui se produit. Quant au mois d'octobre, il fut des meilleurs, pourtant ce mois fut le troisième quant au tonnage, et c'est le mois de la rentrée des classes, du terme, en général un mauvais mois pour la vente.

Ces diverses constatations tendraient à prouver que cette consommation est le résultat de l'engouement du consommateur, et qu'elle ne cause pas de préjudice aux autres fruits.

Au sujet des desiderata du consommateur, n'oublions pas que de nombreux dirigeants et présidents de Coopératives américaines, gens pratiques et commerçants avant tout, ont pour slogan : « Produisez et donnez à Madame la consommatrice ce qu'elle demande et désire, sinon ce sera à votre détriment. »

Contrairement à ce que l'on croit, le tonnage importé ne joue pas toujours un rôle direct sur les prix, surtout si l'on ne perd pas de vue que les mois déficitaires pour l'approvisionnement fruitier de la Métropole, février à juin, sont ceux propices à l'importation bananière, plus que le dernier trimestre.

Importations étrangères.

Mais il faut tenir compte des importations étrangères. Elles s'élevèrent à 9.955 t. brutes, à savoir :

Brésil	3.455 t.
Canaries	6.500 t.

ce qui a dû faire en importations nettes, déduction faite de l'emballage des déchets, environ 8.600 t. Elles ont été réparties mensuellement comme suit :

	CANARIES	BRÉSIL
Avril	2.500	—
Mai	4.000	—
Juin	—	1.093
Juillet	—	1.062
Août	—	485
Septembre	—	—
Octobre	—	300
Novembre	—	280
Décembre	—	235
	<u>6.500</u>	<u>3.455</u>

Ce tonnage n'a pas apporté autant de perturbation qu'on veut bien le dire sur le marché bananier métropolitain. En tout cas, nous ne pensons pas que ce tonnage de 9.955 t. soit cause d'engorgement du marché, ni de saturation : mais ces importations étrangères ont influencé le marché métropolitain de façons différentes :

A. Celles en provenance des Canaries étaient prévues, connues à l'avance par les accords commerciaux. Elles peuvent expliquer les cours du mois de mai, dont le tonnage total n'a pas été supérieur à celui d'avant guerre, et légèrement supérieur à celui du mois de vente le moins favorable où les cours ont été les meilleurs. Que ces importations soient préjudiciables ou non, elles résultent d'accords commerciaux faits suivant une politique d'État, dans l'intérêt général de l'Union française, le tonnage accordé, sujet à des droits de douane, est limité. Les exportateurs savaient donc à quoi s'en tenir.

Ne perdons pas de vue que la politique européenne actuelle, que ce soit à Annecy, à Cuba, à Bruxelles, à Torquay, est celle de la libération progressive des tarifs douaniers et des échanges, c'est celle suivie par notre pays.

B. Celles en provenance du Brésil qui, au demeurant, n'ont pas grande importance, pensons-nous, sur le marché de 1950, étant donné leur répartition mensuelle. Elles risqueraient d'être plus dangereuses si elles se renouvelaient.

En effet, ces importations, subreptices, si l'on peut ainsi s'exprimer, résultat de compensations privées, ne sont pas connues officiellement à l'avance, ni quant au tonnage, ni quant à l'époque d'importation. Si les quantités étaient plus importantes et mal réparties, elles seraient certainement préjudiciables à l'ensemble de la production bananière et à son commerce.

De telles importations montrent la nécessité de la coordination, d'une organisation rationnelle, d'une vue d'ensemble et à longue échéance du commerce bananier, sans distinguer de territoire de provenance et dans l'intérêt général.

Outre les importations étrangères, les importations d'agrumes

TABLEAU IV (En tonnes)

	BANANES			TOUS AGRUMES		ORANGES	
	1938	1950		1938	1950	1938	1950
		Union française	Total				
J	11.860	13.357,982	13.375,982	36.596,1	70.713,4	20.565,8	41.966,7
F	16.112	15.622,600	15.522,600	45.984,2	74.595,5	34.221,8	61.698,3
M	13.344	16.123,343	16.123,343	35.599,7	60.383,2	31.465,5	55.816,1
A	17.932	17.938,509	20.438,509	26.042,7	54.939,9	22.373,8	50.856,2
M	20.607	17.161,997	21.161,997	18.547	38.406,9	15.571,2	34.218,7
J	14.785	15.391,747	16.484,747	8.189,8	16.760,3	4.482,4	9.282,4
J	16.959	15.690,821	16.752,821	5.837,9	4.833,2	3.032,5	784,2
A	12.922	14.587,163	15.072,163	4.486,9	3.799,4	2.226,9	2.020,8
S	12.852	14.804,923	14.804,923	3.250	2.944,2	1.730,3	1.543,3
O	12.908	19.880,775	20.180,775	3.435,9	5.318,5	1.792,7	2.226,4
N	12.879	17.337,548	17.717,548	7.786,8	22.897,3	3.274,6	6.680,8
D	15.335	19.498,142	19.733,142	25.207,3	86.377,9	10.749,7	38.189,9
	<u>178.495</u>	<u>197.295,550</u>	<u>207.250,550</u>	<u>221.964,7</u>	<u>441.969,7</u>	<u>151.487,2</u>	<u>305.283,8</u>

sont accusées d'être une raison de la non-consommation de la banane.

Nous avons établi le tableau IV pour montrer les comparaisons d'importations mensuelles de bananes, d'oranges et de tous agrumes, tant en 1938 qu'en 1950.

Pour les oranges en provenance d'Afrique du Nord, les prix moyen au kg, à quai, dans l'ensemble ont été de 56 fr. en janvier, 67 fr. en mars, 73 fr. en avril, 85 fr. en mai, et depuis le début de la campagne en cours, 1950-51, ils doivent s'établir aux environs de 45 fr. pour novembre et décembre, malgré un tonnage global d'oranges presque quadruplé comparativement à 1938 pour le mois de décembre, doublé pour novembre et légèrement supérieur en octobre.

L'examen de ce tableau, à première vue, semble prouver que le tonnage d'oranges n'a pas été facteur de régression de la consommation bananière, et prouve, à plus forte raison, qu'il y a encore place pour la banane, et non saturation. L'orange n'a pas fait baisser les prix de la banane, malgré le pouvoir d'achat du consommateur.

En effet, pendant les mois où, en France, la production fruitière est déficitaire, ceux allant de février à juin, malgré un tonnage d'oranges plus que doublé et une importation bananière supérieure à celle de 1938, les cours ont été les meilleurs.

Ce tableau, comme le tableau III, prouve que, contrairement à ce que l'on croit, tel ou tel facteur ne joue pas comme on veut bien le dire. Ainsi, le tonnage ne joue pas directement sur le prix. De plus, cela prouve l'augmentation généralisée et importante de la consommation des fruits, sans pour cela qu'elle se fasse au détriment d'un fruit ou d'un autre. Mais, il faut tenir compte de l'évolution du marché, et nous insistons sur ce fait, il faut satisfaire le consommateur, et considérer que le fruit n'est pas un luze réservé à quelques producteurs et consommateurs; il fait vivre de nombreuses activités, et c'est une nécessité pour l'ensemble de l'Union.

Les importations métropolitaines se sont faites surtout par les ports de la Manche, plus de 71 %. Les ports de l'Atlantique ont reçu moins de 10 % contre 18,7 % avant-guerre, et Marseille 18,7 % contre 12 %. Cette année, pour la première fois, ce port a reçu des bananes en provenance du Cameroun.

Le tableau suivant montre le pourcentage de chaque port en 1938 et en 1950 :

	1950	1938
Ports Atlantique.		
Bordeaux.....	6,1 %	8 %
Nantes.....	3,3 %	10,7 %
Ports de la Manche.		
Dieppe.....	44,5 %	30 %
Le Havre.....	16,2 %	15,5 %
Rouen.....	10,9 %	22 %
Ports de la Méditerranée.		
Marseille.....	18,7 %	12 %
Sète.....	0	1 %

La provenance des importations est la même qu'avant guerre, sauf le Havre qui ne reçoit plus de bananes d'A. O. F., mais exclusivement du Cameroun.

Les ports de la Manche se sont partagé les importations du Brésil et les 2/3 des Canaries. On constate que les ports de l'Atlantique sont en régression malgré l'arrière-pays qu'ils desservent, en particulier Nantes, qui a créé de nouvelles installations. Peut-être une modification de la répartition des importations aurait-elle une influence favorable sur le marché et verrait un dégorgement de la place de Paris à certain moment et permettrait d'atteindre de nouveaux consommateurs, Marseille conservant et développant sa position.

Quelles sont les perspectives pour 1951 ?

Au Plan Monnet 1946, nous indiquions comme possibilités futures de la production bananière les tonnages de 225.000 t. pour 1950, 305.000 pour 1955. Certains nous considèrent comme des utopistes. Or, les perspectives de 1951 sont supérieures à celles de 1955. La réalité, pensons-nous : sera sensiblement inférieure à 300.000 t. Voici les perspectives pour 1951, par territoire, suivant différentes sources, en milliers de tonnes :

	PRÉVISIONS OPTIMA	MOYENNE	PLUS VRAISEMBLABLE
Afrique.			
A. O. F.	90	85	75
Côte d'Ivoire	30	30	25
Guinée	60	55	50
Cameroun.....	60		55
Total Afrique....	150	140	130
Antilles.			
Guadeloupe.....	90	85	75
Martinique	95	90	85
Total Antilles....	185	75	160
Total général....	335	315	290

Les prévisions de chargement pour le 1^{er} trimestre pour les Antilles est de 48.000 t., dont 27.000 pour la Martinique. Pour l'Afrique de 33.000 t. environ, dont 22.000 pour l'A. O. F.

Le tonnage de 290.000 t., bien que paraissant élevé ne nous fait pas encore craindre la surproduction, surtout si économiquement et qualitativement nos territoires exportent de façon identique et même supérieure à l'étranger, car étant donné la situation de la production mondiale, nos territoires à condition de s'organiser rationnellement pour la vente sur l'étranger, peuvent prendre place sur certains marchés. Le Cameroun n'a-t-il pas, au cours de 1950, fourni à la Suède un tonnage représentant 60 % des importations bananières de ce pays en 1938 et de 40 % supérieur à celles de 1949. La Guadeloupe a exporté sur l'Irlande.

Cela ne veut pas dire que la production considérée comme étant de qualité non exportable devra être détruite. Elle peut être utilisée pour la fabrication de produits transformés, dont certains sont de triste mémoire sur le marché métropolitain par les

souvenirs qu'ils rappellent et leur qualité d'alors. Cependant, il n'en sont pas moins demandés par certains pays étrangers, tel le Royaume Uni. Nous pensons à la banane séchée.

Il y a aussi la poudre de bananes mûres qui ne semblait pas rentable pour la production il y a quelques années. Mais si l'on considère ces deux produits comme des sous-produits, cause de diminution de revient, on peut facilement envisager leur production, surtout actuellement, étant donné la politique économique et de stockage. D'ailleurs, même sans cette politique, nous pensons que ces sous-produits, comme aussi celui de la conserverie, peuvent être un volant de sécurité pour la production ; certains territoires producteurs reprenant l'idée et le début

de la mise en application, d'autres semblent vouloir passer à la réalisation de la fabrication de la poudre de bananes mûres, alors que la banane séchée n'a pas été complètement abandonnée.

Nous estimons que le tonnage de production prévu pour 1951 n'est pas encore celui de la surproduction, mais qu'il en est peut-être l'avant-coureur.

Si l'activité bananière sait et veut s'organiser, et voir à longue échéance, tout en pratiquant une politique de qualité, la surproduction immédiate n'est pas à craindre.

R. M. CADILLAT et R. NAVILLE.

Agences Maritimes

Henry LESAGE

Siège social : 7, Cité Paradis, PARIS

Succursales : DUNKERQUE, LE HAVRE, NANTES
BORDEAUX, MARSEILLE, ANVERS, GAND, CONAKRY

EXPÉDITIONS — ASSURANCES — CONSIGNATION
TRANSPORTS de FRUITS par NAVIRES SPÉCIALISÉS

SUCRERIES COLONIALES

SOCIÉTÉ COLONIALE AGRICOLE,
COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 54 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 43, Rue de Naples
PARIS (VIII^e) Tél. : LAB 27-98, 27-99

BANANERAIES A LA GUADELOUPE

LA
COMPAGNIE
DES
BANANES

(SOCIÉTÉ ANONYME)

IMPORTATEURS DE BANANES

Siège Social :
15, rue Feydeau, PARIS-2^e
Tél. : CEN 57.75 et la suite
Télég. : LACIEBAN-PARIS

Succursale
30, boul. du M^o. Vaillant
LILLE (Nord)



Pour la défense de vos plantations

SPÉCIALITÉS AGRICOLES

PECHINEY - PROGIL

*Tous produits insecticides,
anticryptogamiques, herbicides*

Consultez les bureaux locaux de la

Sté Commerciale des Potasses d'Alsace

DIRECTION POUR LA FRANCE D'OUTREMER

7, rue de Logelbach, 7

PARIS (17^e)

Tél. : Wag. 59.81